

# VENEURS D'ANTAN

## Monsieur le Marquis de Maleissye

Ancien capitaine de cavalerie, né au sein d'une famille de veneurs, Etienne Tardieu, comte puis marquis de Maleissye, se lança dans la vénerie après sa démission de l'armée en 1890 en montant en association avec son ami M. du Rozier l'équipage d'Andaines. Les chiens de cette meute nouvelle provenaient de chez M. de la Broise, oncle de M. du Rozier.

Celle-ci se composait de 40 chiens «normands» très prisés à cette époque dans l'ouest, sous le fouet du piqueux Fourrier, secondé par un valet de chiens et de limiers, la Verdure dit le «buveur d'eau». Le territoire de chasse se situait en forêts d'Andaines, la Ferté-Macé dans l'Orne et Pré en Pail en Mayenne. La particularité de cet équipage était de chasser indifféremment le chevreuil, le cerf et même la biche que l'on prenait à courre pour éviter les destructions massives au fusil ordonnées par l'administration forestière.

Pendant quatre années, cet ensemble alla de succès en succès mais malgré tout en 1894, il fut démonté pour diverses raisons.

Le comte de Maleissye quitta alors la forêt d'Andaines et monta le vautrait d'Houville en Eure et Loir près de Chartres.

Reprenant la moitié de l'équipage d'Andaines, puis profitant de la mise bas du vautrait Servant, il acheta les chiens anglais en provenance de cette meute.

Ayant loué aux Princes d'Orléans la chasse à courre du sanglier en forêt de Dreux puis acceptant l'invitation du marquis de Chambray (le Grand Chef), il découpla sur le sanglier dans le département de l'Eure, en forêt de Louviers et dans les bois de Mormouville et de Canape-

ville. L'année suivante, le duc Decazes démontant son équipage, lui céda la sous-location de sa chasse, permettant ainsi au vautrait d'étendre son action en forêt d'Orléans (lot des Aubrais).

Quelque temps plus tard, cette sous-location devint location définitive lors de l'adjudication de cette forêt à M. Jacques Stern. Le vautrait chassa alors régulièrement en forêts de Dreux et d'Orléans pendant quelques années. Malheureusement, les sangliers se faisaient de plus en plus rares dans ces massifs. Le comte de Maleissye se replia et devint locataire de la chasse en forêt de Marchenoir en Loir et Cher, appartenant au duc de Luynes. A la même époque, il fut également invité à prendre des sangliers par le marquis de Vibraye et par le marquis du Luart en forêts de Vibraye et de Bercé dans la Sarthe et par le marquis de Chambray en Ecouves (Orne). Il se déplaça aussi chez M. du Rozier en Andaines, chez la duchesse d'Uzès en forêt de Rambouillet et chez le marquis de Lestrade dans le lot des Bordes en forêt d'Orléans.

Ce vaste territoire permit ainsi à ce valeureux vautrait de démontrer ses qualités dans l'action et sur différents terrains.

Sa femme étant tombée malade, M. de Maleissye décida de l'accompagner se faire soigner en Suisse ; c'est ainsi qu'il démonta en vendant tous ses chiens de vautrait, une centaine environ, et ses chevaux à Messieurs Barton et Raoul-Duval. De bonne renommée, ses sujets trouvèrent immédiatement acquéreurs. La transaction, fait assez rare à l'époque, se fit d'ailleurs par télégramme.



*Rebûché, photo J. Chédot.*



*Lancé, photo E. Epardeau O.V.*



*Chassé, photo A. Gautier.*



*Malmené, photo A. Gautier.*



*Hallali, photo D. Morée.*

A son retour de Suisse, le maître d'équipage n'eut qu'une pensée: reformer une meute qu'il installa chaque fin de saison au château d'Houville-la-Branche. Ce nouveau vautrait était composé de bâtards normands et de fox-hounds. La sélection des bâtards normands se faisait entre eux et par des saillies d'étalons du chenil du vicomte de Montsaunin qui avait acheté à M. de Rozier entre 1885 et 1888, des étalons normands originaires du chenil de M. de La Broise. Parmi ceux-ci, figurait le fameux **Darius** qui avait été payé 1.000 francs-or de l'époque.

Ces chiens descendaient en droite ligne de la vieille race normande dont certains éléments avaient échappé à la tourmente révolutionnaire.

C'est grâce à l'action et à la persévérance du comte de Bonvouloir, propriétaire du château de ce nom dans le Calvados, qu'il fut possible de poursuivre cette lignée. Au décès de ce dernier, ses élèves et protégés furent légués à son voisin M. de la Broise dont le parent, M. du Rozier, avait cédé la moitié de la meute au comte de Maleissye en 1890. Que pouvons-nous retenir de cette belle race qui malheureusement n'existe plus?

Ces chiens étaient tricolores, grands, chargés en fanon avec de grandes oreilles, très fortement charpentés et plantés sur des membres solides démontrant leur rusticité. Ils étaient de vitesse moyenne et possédaient des gorges bien timbrées, harmonieuses et puissantes à la fois et d'écoute agréable sous les futaies.

Leur finesse de nez remarquable en faisait des rapprocheurs incomparables et des auxiliaires de change convaincus. Avec de tels chiens, il était facile de prendre soit un chevreuil qu'on leur donnait à rapprocher, soit un cerf à la chasse suivante ou, mieux encore, une biche, sans craindre le change. Se comportant excellemment aussi devant les sangliers, quoique craintifs aux abois, ils hurlaient à faire trembler les chênes séculaires, mais ne coiffaient jamais l'animal. L'histoire rapporte qu'une vingtaine de ces chiens-là faisait plus de bruit que cent anglais ou soixante bâtards ordinaires.

Très méticuleux sur le choix de ses chiens, le comte de Maleissye, pour conserver leur mordant aux abois, n'hésitait pas chaque année à faire un déplacement en Angleterre, dans le Staffordshire chez son ami Lord Forrester pour s'y procurer des sujets fox-hounds de grande taille qui venaient ainsi compléter la moitié de l'effectif de son vautrait. Ces achats étaient regroupés chez Wilton, le marchand de chiens de Londres. Celui-ci était chargé de lui envoyer par la suite des lots de chiens au fur et à mesure des besoins du vautrait, bien souvent victime de la «casse» lors des abois de grands sangliers. Il est bon de préciser qu'au vautrait d'Houville, tous les sangliers étaient servis au couteau ce qui, bien entendu, n'était pas sans danger, tant pour les hommes que pour la meute.

Parmi les valeureux chiens victimes de leur courage et de leur tenacité, il faut retenir les noms de **Bruno**, grand bâtard Saint-Hubert anglaisé, doté d'une gorge splendide, fin chasseur qui fit quatre saisons au vautrait. Son compagnon **Blanco**, bâtard normand, s'entendait à merveille avec lui pour redresser la voie de l'animal de chasse au milieu d'une compagnie de sangliers. Lorsque ces deux fidèles «serviteurs» donnaient de la voix, on pouvait sonner de confiance. Ils furent les meilleurs auxiliaires du vautrait et tous deux connurent la même fin tragique au moment de l'hallali devant des animaux méchants, l'un en forêt d'Orléans, l'autre en forêt de Dreux.

En général, les fox-hounds sont peu chasseurs mais ils sont un élément de poids dans un vautrait. S'ils ne donnent pratiquement pas de la voix pendant la chasse, il en

va tout autrement lorsqu'ils aperçoivent le sanglier. Ils deviennent dès lors très mordants, n'hésitant pas à coiffer la bête noire au moment des abois, ce qui démontre que dans un vautrait important, les fox-hounds et les bâtards se complètent avantageusement.

Le vautrait d'Houville se composait au début de chaque saison de 120 chiens servis par un premier piqueux, un deuxième piqueux, un valet de chiens à cheval, deux valets de chiens à pied auxquels s'adjoignaient deux valets de limiers les jours de chasse.

Chaque homme monté disposait de trois chevaux, plus un cheval de voiture pour les besoins généraux.

Le service des écuries était assuré par quatre hommes, tant pour les soins aux chevaux que pour l'entretien de la sellerie et du matériel. D'autre part, la remonte personnelle de M. de Maleissye était assurée par quatre chevaux, plus trois autres qu'il réservait à ses invités. C'était donc un effectif de quinze chevaux de chasse et d'un cheval de voiture, au total seize chevaux, qui se trouvait en permanence aux écuries.

Le vautrait chassait deux fois par semaine sous la tenue verte à parements rouges et galon de vénerie. Le bouton représentait un sanglier passant dans une trompe avec comme devise «Vloo».

Parmi les personnalités portant le bouton, il faut retenir: duc et duchesse de Noailles, marquis de Monteynard, marquis de Vanssay, comte de Fels, marquis de Rochegude, comte Réant, comte de Beauchamp, comte de La Fresnaye, MM. Desclozières, Bouchard, Gentien, Bruère, Brunier, Thirouin et Darblay.

M. Brunier était le bras droit de M. de Maleissye qui en parle ainsi dans ses notes:

“M. Brunier, mon fidèle second qui ne m'a jamais quitté depuis la formation du vautrait, a droit à toute ma reconnaissance. C'est un veneur accompli; un valet de limier incomparable, ayant une connaissance absolue de la chasse. Avec le fox-hound **Flyer**, je lui dois mes plus beaux rembûchés...”

Les hommes de vénerie du vautrait furent Vol au Vent, la Rosée (très bonne trompe), Pierre (bon piqueux de sangliers) et enfin la Retraite qui entra tout jeune au vautrait. Quand celui-ci fut démonté, il accepta une fonction de garde-chasse afin de rester fidèle à ses maîtres.

Après le décès de M. Jacques Stern, les héritiers de ce dernier proposèrent au marquis de Maleissye de prendre à son nom le reste du bail de la forêt d'Orléans (lot des Aubrais). C'est ainsi que les 25 bâtards normands conservés au moment de la mise bas du vautrait furent mis sur la voie du cerf sous le nom d'équipage d'Houville. Cette petite meute, prise en mains par le piqueux la Retraite secondé par un valet de chiens, fut installée au chenil des Quatre Clefs, près du rendez-vous de chasse du Petit Manoir où séjournait le maître d'équipage les jours de laisser-courre.

Cet ensemble ne dura que deux années mais prit en moyenne vingt-cinq cerfs par saison, ce qui prouve que les bâtards étaient de qualité. C'est encore à la plume de M. de Maleissye que nous nous référons: “Pendant les dix années où le vautrait a chassé, il a été pris 398 sangliers. La plus forte année comme prises a été de 52 animaux. Sur ce nombre, huit seulement ont été servis à la carabine dont l'un par le “Père Plume” en forêt d'Andaines et l'autre en forêt de Roseux (Eure) par M. Brunier. Tous les deux sont naturalisés et dans le hall d'Houville; l'un avait décousu 16 chiens, l'autre 20. La plus forte casse a été un jour de mardi gras, en forêt d'Orléans, où un quartanier bien armé faisant son hallali derrière la maison du garde Fischer dans un trou d'eau, a mis 23 chiens par terre.

Le docteur Thévenard qui suivait la chasse, a employé ses talents de chirurgien à les recoudre. Il montait une jument de pur sang, "Villette", provenant du chenil. Elle lui avait, à force de tirer, abîmé les mains et cependant il a bien travaillé avec son aiguille. Dans l'impossibilité d'approcher l'animal, force fut, en fin de compte, devant la grosse casse, de lui tirer une balle avec le fusil d'ordonnance du garde Fischer. C'est M. Brunier qui l'a tirée. Quelle boucherie mais quels abois, c'était splendide!"

Et plus loin, il donne son appréciation sur les relais pratiqués dans un vautreit:

"Je n'employais que peu de relais volants. Je découplais toujours de meute à mort; aux premiers recris des rapprocheurs, la meute ralliait de suite. Les valets de chiens reprenaient les rapprocheurs et les mettaient aux hardes. Un seul relais volant ou deux au maximum suivaient la chasse à l'écoute et sous le vent. Ces relais étaient composés de chiens fatigués ou remis de leurs blessures mais qui ne pouvaient fournir une chasse entière, vu leur baisse de terrain. En général, ces relais servaient peu; j'estime maintenant que le relais, la plupart du temps, est une erreur; sur le sanglier, les valets de chiens traînent leurs hardes en forêt inutilement car dans bien peu de cas, ils peuvent découpler à bon escient et font souvent en découplant plus de mal que de bien.

Je ne citerai, entre autres, qu'un cas où le relais fut vraiment utile mais cette utilité fut due à l'énergie et à la sagacité du valet de chiens à pied, La Retraite. C'était en forêt de Dreux, en fin de saison, un jour de chaleur. Un bon ragot bien attaqué, après s'être fait battre en forêt, prit son parti en débûchant en direction de Saint Cyr. L'animal avait pris de l'avance; un petit lot de chiens suivait derrière. On essayait de rameuter mais les hommes ne pouvaient mener les chiens qu'au pas, pris qu'ils étaient de chaleur. Brunier et moi suivions de près, sonnant pour indiquer la direction, quand à 20 kilomètres de la forêt de Dreux, nous vîmes en plaine La Retraite avec son relais de 12 chiens bien frais qu'il venait de découpler à vue sur le ragot. Comment La Retraite avait-il suivi à pied le débûcher? Je ne l'ai jamais su. Il était, le pauvre garçon, à bout de souffle et ruisselant de sueur. Mettant sa toque à la main, il me dit en souriant: "Mon Maître, j'ai donné mon relais à la queue du cochon". Une demi-heure après, grâce au récri des chiens frais, pas mal de chiens avaient rallié et dans le bois de Ci-

teaux, le ragot faisait son ferme roulant puis son hallali courant. Sans la vigueur de La Retraite et son énergie à faire 20 kilomètres en ralliant à la voix des chiens, sans son flair de la chasse pour prévoir où l'animal de chasse passerait et s'y trouver en prenant les grands devants à son passage, nous n'aurions jamais pris ce ragot. Voici à quoi peut servir un relais mais tout dépend de l'homme qui le conduit".

M. de Maleissye démontre dans ce texte qu'il fut un fin veneur, doué d'un sens d'observation très aigu sur tout ce qui touchait aux choses de la chasse. Son côté humain est aussi à souligner. Bon maître pour son personnel, il prouva toute sa reconnaissance et son amical attachement à son fidèle piqueux La Retraite, en formulant le vœu que ce dernier reposât "près de lui" dans le caveau de la famille Maleissye au milieu du petit cimetière d'Houville-la-Branche près de Chartres.

Geste digne de celui qui écrivait: "Mes années de chasse à courre furent les plus belles de ma vie". Et comme pour se justifier de son amour de la vénerie, de sa passion pour la chasse, il ne résiste pas à nous livrer ces lignes:

"J'avais la passion de la chasse à courre dans le sang. Ce fut sans doute un rappel de race, bien éloigné du côté maternel car en 1789 le vieux comte de la Fresnaye, grand-père de ma mère, âgé de 83 ans avec son vieux piqueux la Retraite âgé de 84 ans, faisait encore avec son équipage, suite d'un grand loup attaqué dans les bois du Haras du Pin. Il brisa à Sainte Gauburge, y coucha, reprit la voie au petit jour le lendemain matin et mit bas son grand loup le soir-même dans les bois de Rémalard (Orne). Le vieux maître d'équipage et le vieux piqueux étaient bien entendu, seuls à la prise. Cet épisode de chasse est consigné dans les livres de vénerie de l'époque, vu le grand âge des deux personnages".

Flagrante démonstration de cette vitalité qui animait nos ancêtres veneurs. Chacun d'eux possédait avec la force physique, le courage, la ténacité et la témérité dans l'action, prouvant ainsi que la pratique de la vénerie, contrairement aux autres sports, n'a pas de limite d'âge lorsqu'elle est animée par la passion, celle que connaissait le marquis de Maleissye. Comme elle anime encore de nos jours beaucoup de disciples en Saint-Hubert.

Raymond Madec

Membre des Ecrivains normands

